

Indépendance de CONTROL UNION INSPECTIONS FRANCE

Engagement pour nos activités de certification de systèmes de management

Je soussigné, Daniel EISMA, Directeur Général de Control Union Inspections France, atteste que notre organisme certificateur s'engage à exercer ses activités certification de système de management en toute impartialité, en conformité avec les règles d'accréditation de la norme NF EN ISO/IEC 17021-1.

Nous reconnaissons l'importance de l'impartialité et nous nous engageons à assurer la gestion des conflits d'intérêts et l'objectivité de nos activités de certification de systèmes de management.

Nous avons pour cela mis en place des procédures qui nous permettent d'éviter tout conflit d'intérêt, au niveau de nos employés et au niveau de notre organisme (liens avec des entités tierces notamment).

A Rouen, le : 15 décembre 2020

Daniel EISMA
Directeur Général
Control Union Inspections France

